



LE PROGRAMME DES EXTENSIONS DU TCSP

validé en novembre 2024 par Martinique Transport et la Collectivité
territoriale de Martinique



Scannez ce QR Code et
consultez notre site web
pour en savoir plus!



Le projet des extensions du TCSP a franchi une nouvelle étape en novembre 2024, avec l'adoption du programme du projet par le conseil d'administration de Martinique Transport (MT) et l'Assemblée de Martinique (CTM).

Ce programme prend en compte les retours de la concertation préalable et de la concertation continue en cours avec le public et les parties prenantes.

Composé de trois extensions, Est, Sud et Ouest, cette armature centrale du transport en commun terrestre vise à faciliter les déplacements et à favoriser le développement économique tout en améliorant le cadre de vie des quartiers desservis.

Le tracé du projet étudié à l'issue des études de faisabilité approfondies comprend 27 nouvelles stations et couvre un linéaire de 24.1 km.



Extension Ouest : Pointe Simon (Fort-de-France) – Université/Ravine Touza (Schoelcher)

Extension Est : Mahault (Le Lamentin) – Union (Le Lamentin)

Extension Sud : Carrère (Le Lamentin) – Céron (Sainte Luce)



La poursuite du TCSP actuel dans 3 directions, c'est :

- Le renforcement de l'armature du réseau structurant
- L'amélioration des conditions d'intermodalité
- Un projet d'infrastructures et d'aménagement

Un projet d'amélioration de la desserte structurante pour :

- Poursuivre la construction de l'armature du réseau en prolongeant l'actuel TCSP vers d'autres pôles structurants de la Martinique (Schoelcher, Robert à terme, Ducos et Rivière Salée, Sainte-Luce)
- Répondre aux flux principaux vers l'agglomération centre tout en favorisant l'accès aux nouvelles polarités

1 AMELIORER L'OFFRE DE TRANSPORT COLLECTIF

- 3 extensions avec la création de nouvelles lignes du TCSP
- Rapidité, régularité, ponctualité
- Service de transport à haut niveau de service, propre, confortable, fiable, accessible
- Une flotte de véhicules renouvelée pour accompagner le développement et la modernisation du réseau



2 CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET A L'ATTRACTIVITE DE LA MARTINIQUE

- Desservir les équipements majeurs du territoire
- Accompagner le développement des territoires desservis



3 IMPULSER DE NOUVELLES PRATIQUES EN MATIERE DE DEPLACEMENT

- Développer l'intermodalité et l'usage des cycles
- Favoriser le report modal de la voiture vers les transports collectifs



LES EFFETS POSITIFS DU PROJET A TERME



UNE CIRCULATION ROUTIÈRE APAISÉE

- Alternative à l'usage de la voiture
- Désengorgement des flux principaux vers l'agglomération

UN CADRE DE VIE AMÉLIORÉ

- Augmentation de la mobilité active cycles et piétons
- Requalification de l'espace public
- Aménagements d'espaces verts

UN RÉSEAU DE BUS RÉORGANISÉ POUR UNE DESSERTE LOCALE RENFORCÉE

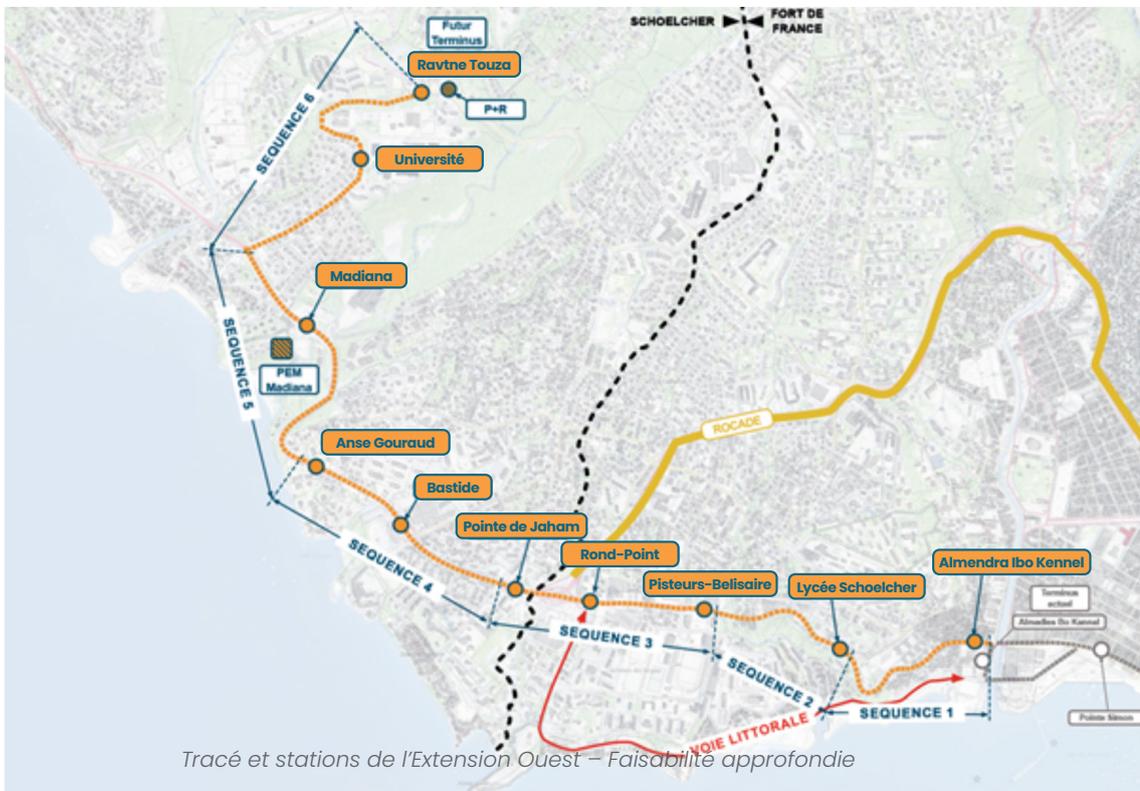
- Un nouveau maillage de qualité avec un réseau de transport structurant
- Un gain de temps de parcours pour les usagers

UNE DIMINUTION DES NUISANCES

- Amélioration de la qualité de l'air et de l'environnement sonore

EXTENSION OUEST : ALMADIES (FORT-DE-FRANCE) – RAVINE TOUZA (SCHOELCHER)

10 nouvelles stations réparties sur un linéaire de 5,1 km, soit un arrêt en moyenne tous les 560 m



Chiffres clés



14,7 KM

LONGUEUR TOTALE



10

NOUVELLES STATIONS



15 min

ALAMDIERS RAVINE-TOUZA



450 pl.

PLACES STATIONNEMENT P+R



96 M€

COÛT PREVISIONNEL TOTAL



5.9 KM

AMENAGEMENTS CYCLABLES CREES



Parcours stratégique

L'Extension Ouest s'accroche à l'infrastructure TCSP existante au niveau de la place des Almadies reconfigurée. L'aménagement TCSP suit ensuite le boulevard Attuly puis le boulevard de la Marne jusqu'au Centre Commercial Le Rond-Point. Le projet du TCSP s'inscrit ensuite sur la RN2 du Centre Commercial Le Rond-Point à Madiana principalement en voie pendulaire, puis sur la route de l'Université pour desservir l'Université, jusqu'au giratoire de Ravine Touza.



Aménagements cyclables

Continuité de l'aménagement cycles de l'Université à la Pointe Simon, dédié et/ou partagé selon les secteurs avec les piétons. Certaines fonctions du projet, aménagements cycles et voies prioritaires, s'inscrivent sur l'itinéraire littoral.



EXTENSION EST : MAHAULT – UNION (LE LAMENTIN)

7 nouvelles stations réparties sur un linéaire de 4,7 km, soit un arrêt en moyenne tous les 660 m

Chiffres clés



4,7 KM

LONGUEUR
TOTALE



7

NOUVELLES
STATIONS



12 min

ALAMDIÉS
RAVINE-TOUZA



400 pl.

PLACES
STATIONNEMENT
P+R



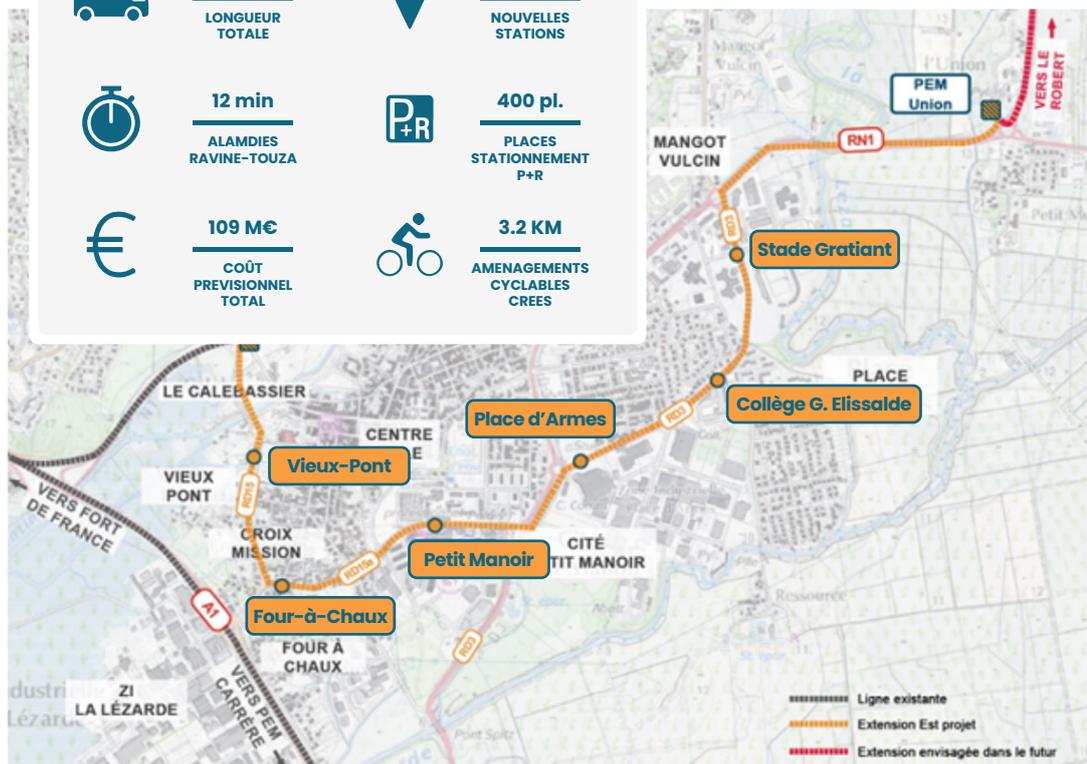
109 M€

COÛT
PREVISIONNEL
TOTAL



3.2 KM

AMENAGEMENTS
CYCLABLES
CREÉS



Tracé et stations de l'Extension Est - Faisabilité approfondie



Parcours stratégique

L'accroche à l'infrastructure existante se fait à Mahaut, puis passage au sud du centre-ville via Vieux Pont – Bas Mission et Place d'Armes, et accroche à la RN1 au giratoire de Mangot-Vulcin puis le long RN1 jusqu'à Union.



Limitation des acquisitions foncières

Le tracé utilise autant que possible les voies prioritaires existantes pour limiter les acquisitions foncières. Aussi, une partie de l'itinéraire du BHNS est mise à sens unique pour la circulation automobile. L'insertion du TCSP implique donc une réorganisation du schéma de circulation.

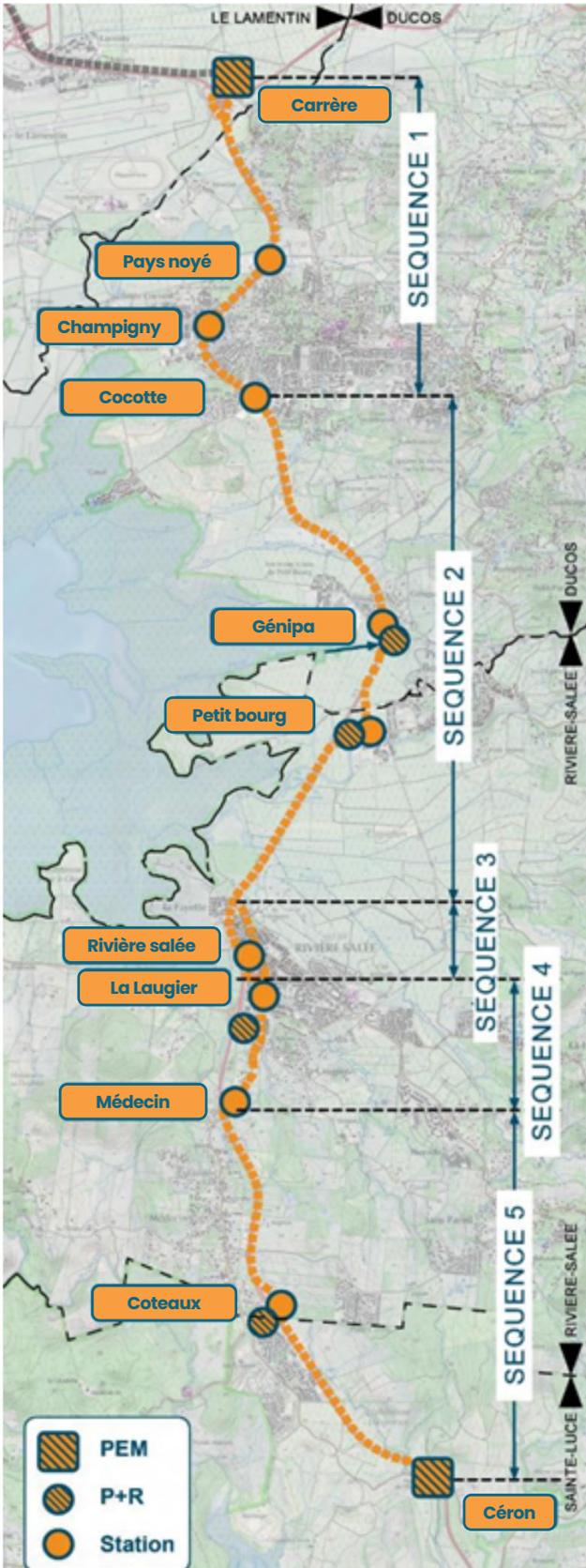


Continuité cyclable

Le projet intègre l'aménagement d'une continuité cyclable en parallèle des voies BHNS dont la typologie s'adapte aux contraintes des différentes séquences (piste cyclable bidirectionnelle ou voie verte ou zone 30).

EXTENSION SUD : CARRÈRE (LE LAMENTIN) – CÉRON (STE LUCE)

10 nouvelles stations réparties sur un linéaire de 14,3 km



Tracé et stations de l'Extension Sud - Faisabilité approfondie

Parcours stratégique

L'accroche à l'infrastructure existante se fait à Carrère puis aménagement du site propre le long de la RN5 jusqu'à Rivière Salée bourg, passage sur l'axe central du bourg et à La Laugier puis sur RD7A, réinstallation le long de la RN5 à Médecin jusqu'à Céron.



Limitation de l'artificialisation des sols

Afin de limiter l'artificialisation des terrains agricoles à proximité du tracé, l'impact foncier et l'impact environnemental et paysager engendré par les terrassements, le tracé de l'Extension Sud s'insère autant que possible à proximité immédiate du fuseau de la RN5, le long d'un site propre dédié parallèle.

Chiffres clés



14,3 KM

LONGUEUR
TOTALE



10

NOUVELLES
STATIONS



25 min

ALAMDIÉS
RAVINE-TOUZA



2300 pl.

PLACES
STATIONNEMENT
P+R



318 M€

COÛT
PREVISIONNEL
TOTAL





LES POLES

D'ÉCHANGES ET PARCS-RELAIS

3 nouveaux pôles d'échanges multimodaux (PEM)

- Union - Le Lamentin
- Céron - Sainte Luce
- Madiana - Schoelcher

1 halte routière et P+R

- La Laugier - Rivière Salée

7 ou 8 nouveaux parcs-relais (P+R)

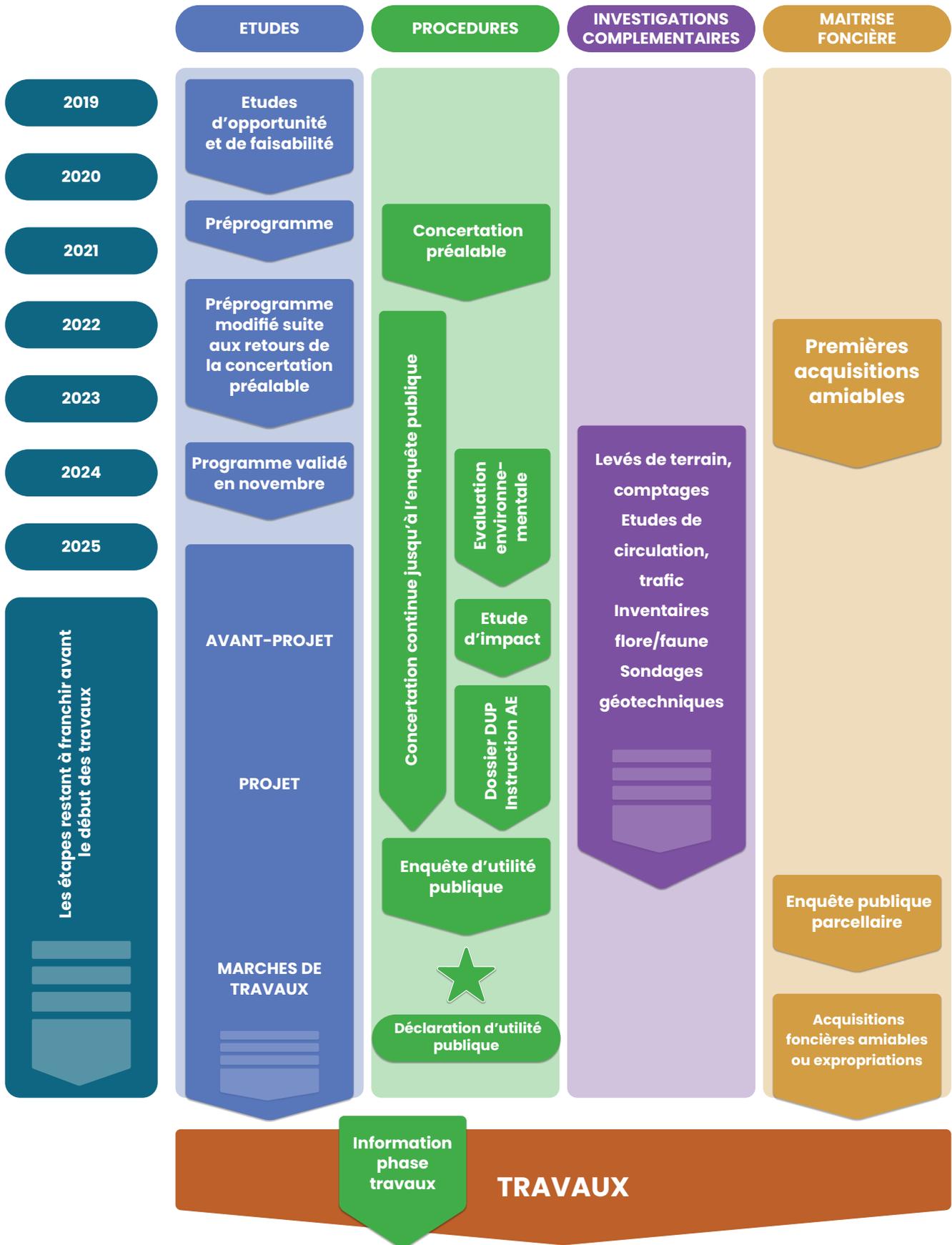
- Union - Le Lamentin
- Génipa - Ducos
- Petit Bourg - Rivière Salée
- Les Coteaux - Sainte Luce
- Céron - Sainte Luce
- Madiana - Schoelcher
- Ravine Touza - Schoelcher

COÛT GLOBAL PROJET EXTENSION TCSP



EXTENSIONS	MONTANT (2024)
Extension OUEST	96 430 000 €
Extension EST	109 510 000 €
Extension SUD	318 180 000 €
TOTAL	524 120 000 €

PLANNING GENERAL



Direction de la publication : Chef Projet extensions TCSP-Groupe Communication.
Conception-Réalisation : CTM-Martinique Transport-Digital Freedom
Crédits photos : CTM-Martinique Transport